

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00675
Numéro SIREN : 822 203 683
Nom ou dénomination : FINANCIERE JIMENEZ

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007670

FINANCIERE JIMENEZ
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 47, rue d'en Haut, 80440 COTTENCHY
822 203 683 RCS AMIENS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 JUILLET 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 janvier 2023

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à - 2 576,80 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -2 576,80 euros

Apurée en totalité

Par prélèvement sur le compte "autres réserves" s'élevant par suite à 1 718 763,36 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant du dividende	Eligible à l'abattement de 40 %
30.09.2020	23 200 € 100 000 €	Oui Oui
30.09.2021	- - /	- - /
31.01.2022	1 000 000 € 140 000 €	Oui

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:
Romual JIMENEZ
B8AA07AC91EC46B..

Romual JIMENEZ

BBA07AC91EC46B

certifié conforme

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>FINANCIERE JIMENEZ</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>47, Rue d'en Haut 80440 COTTENCHY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>4</u>	
Numéro SIRET* <u>8 2 2 2 0 3 6 8 3 0 0 0 1 3</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31/01/2023</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE JIMENEZ		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)		DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	1 721 340	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-2 577	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	TOTAL (I) 1 729 763	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO	TOTAL (II)	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 310	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régnl.	Autres dettes		EA	189 169	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	TOTAL (IV) 193 479		
Ecart de conversion passif *		ED	TOTAL (V)		
		EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V) 1 923 243		
KENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	193 479	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE JIMENEZ		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	12 257
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 257
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-12 257
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 707
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 987
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	12 695
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	3 015
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	3 015
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 680
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 577

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE JIMENEZ</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 695
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 271
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-2 577
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	
(9)	Dont transfert de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE JIMENEZ		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
				2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN			
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KT			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW			
		Matériel de transport *			KY		KZ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF			
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI			
		Avances et acomptes			LK		LL			
		TOTAL III			LN		LO			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M			
Autres participations				8U		8V				
Autres titres immobilisés				IP	100	IR	50 980			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	159 703	IU	436 940			
TOTAL IV				LQ	159 803	LR	487 920			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	159 803	ØH	487 920			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3	4			
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IO	ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1	2B		2C	51 080	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	1 147	2F	595 497	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ	1 147	NK	646 577	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 147	ØL	646 577	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE JIMENEZ					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le <u>31/01/2023</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE JIMENEZ										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial		RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE			PF			PG			PH		
TOTAL I		RK			RM			RN			RO		
Terrains		PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO		
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT		
TOTAL II		QU			QV			QW			QX		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN			ØP			ØQ			ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW						Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE JIMENEZ		Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	3 015	6Z	7A	3 015
	TOTAL III	7B	TY	3 015	TZ	UA	3 015
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	3 015	UC	UD	3 015
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE		UF			
		UG	3 015	UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE JIMENEZ			Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	595 497	UV	UW	595 497	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée* UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	4 594	4 594			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX			VT	600 090	VU	4 594	VV
RENVUIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 310	4 310				
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW					
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	140 000	140 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	49 169	49 169				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	193 479	VZ	193 479		
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

	FINANCIERE JIMENEZ		
Adresse	47, Rue d'en Haut 80440 COTTENCHY		
Activité (s) exercée (s)	Activités des sièges sociaux	N° Siret	82220368300013

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	159 803	487 920	1 147	646 577
TOTAL GÉNÉRAL	159 803	487 920	1 147	646 577

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	595 497	595 497	
Créances de l'actif circulant	4 594	4 594	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	600 090	600 090	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 310	4 310		
Autres dettes	189 169	189 169		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	193 479	193 479		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/02/2022 au 31/01/2023

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Lors de la cession des titres de participations de la société Picardie Manutention Services, une convention de garantie d'actif et de passif générale a été conclue avec l'acquéreur.

La garantie d'actif porte sur l'existence et la réalité des éléments composant l'actif de la société au 30/09/2020.

La garantie de passif porte sur l'exhaustivité des pertes ou charges probables provisionnées au 30/09/2020.

La garantie est valable pendant une durée de 3 ans à compter de la date de cession des titres et prend fin 3 mois après l'expiration du délai de prescription des Administrations concernées pour les matières fiscales, douanières et sociales.

La garantie est plafonnée à la somme de 300 000 € dégressive :

- 300 000 € jusqu'au 31/12/2022
- 200 000 € du 01/01/2023 au 31/12/2023
- 100 000 € du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les engagements reçus sont les suivants :

- caution bancaire : la Banque Populaire du Nord se porte caution personnelle et solidaire de la SAS Financière Jimenez vis-à-vis de l'acquéreur des titres de participation de la société Picardie Manutention Services à hauteur de :

- 300 000 € jusqu'au 31/12/2022
- 200 000 € du 01/01/2023 au 31/12/2023
- 100 000 € du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Clause d'earn out : la cession des titres de participation de la société Picardie Manutention Services fait l'objet d'une éventuelle majoration de prix d'un montant de 600 000 €. Le complément de prix sera calculé par référence aux plus-values de cession potentielles du parc de machines et sera payable en 6 échéances annuelles sous réserve du respect des conditions de versement (condition financière tenant aux résultats de la société cédée et condition d'accompagnement du dirigeant pendant 6 années).

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Autres engagements donnés	200 000
Autres engagements reçus	800 000